

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Commercialisation de produits et services

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none">- Réalisation de la veille commerciale sur des produits ou services et les technologies associées- Mise en œuvre de la politique commerciale définie- Organisation du planning des ventes- Développement d'un portefeuille clients- Proposition d'actions commerciales pour dynamiser le chiffre d'affaires- Rédaction des comptes rendus des visites clients- Gestion du règlement client	<p>Compétences transversales</p> <ul style="list-style-type: none">- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation- Développer une argumentation avec esprit critique- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

	<p>Compétences spécifiques de la mention</p> <p>Participer à la mise en place de la politique commerciale en assurant la veille concurrentielle, commerciale et environnementale d'une entreprise en vue de développer les ventes, prospector et fidéliser, tout en s'adaptant aux évolutions technologiques du marché (produits/services)</p> <p>Mettre en œuvre la stratégie commerciale en pilotant son action commerciale et en négociant avec la clientèle afin de conclure des marchés et établir les contrats commerciaux.</p> <p>Développer et promouvoir une offre commerciale durable en intégrant des critères environnementaux et sociaux dans la sélection des produits ou services, la fidélisation et la stratégie de vente.</p> <p>Superviser la bonne exécution des contrats en faisant appliquer les réglementations en vigueur afin de sécuriser les contrats commerciaux.</p> <p>Adapter les ressources aux contraintes de l'activité en veillant à bien référencer, gérer et évaluer les flux et la fiabilité des produits ou services, l'expérience client, y compris l'expérience numérique, pour assurer le bon niveau de développement commercial et veiller à la rentabilité de l'implantation et/ou du marché</p> <p>Développer une relation de qualité en gérant les diverses situations de négociations, de conflits ou d'impayés afin de garantir un bon développement des affaires.</p> <p>Manager une équipe en évaluant les performances et les compétences individuelles en vue de garantir des prestations de services conformes aux attentes des parties prenantes.</p> <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement</i></p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.</p>
--	--	--